

Premier pas vers la reconnaissance

MENSUEL N°25
AOÛT 2010
100 FR\$

Actualité Syndicale



Pages 6-7

COMITÉ DIRECTEUR :
Rapport des fédérations

Espace Militant



Page 10

PREMIER CONGRÈS
DE LA JEUNESSE KANAK

Actualité en bref



Page 13

COMMERCE :
Eaux bouillonnantes
à la Cienc

Actualité Internationale



Pages 14-15

CHRONIQUES HAÏTIENNES



*Première levée
des deux drapeaux
à la place du Mwâ Kââ*

*Le drapeau du Front
remis aux sénateurs
coutumiers*

*L'emblème du pays kanak
arbore les pavés de l'Etat*

Pages 8 & 9



Actualité syndicale

- Protestation contre des groupuscules à la TAS
- Cipac : Un comportement dérangeant vaut un licenciement
- Bureau élargi : CES, MIJ, CDS... évoqués par nos représentants syndicaux
- Comité directeur : Rapport des fédérations

Page 4

Page 5

Page 5

Pages 6-7

Espace militant

- Premier congrès de la jeunesse kanak
- Côte à côte au Mwâ Kââ
- Pas de négociation avant 2014, mais se préparer
- Elections professionnelles : Attribution des sièges
- Quelques résultats d'élections de D.P.

Page 10

Page 11

Actualité en bref

- Incompréhension des salariés du Bético 2,
Eaux bouillonnantes à la Cienc, Bonjour la retraite,
Caroline aurait pu passer

Page 13

Actualité internationale

- Chroniques haïtiennes

Pages 14-15

Directrice de publication : Marie-Pierre Goyetche

Responsable de la rédaction : Alain Trupit

Rédaction : Ingrid Chanene

Conception et réalisation : SCOV

Photos : Ingrid Chanene.

Impression : E.I.P.

Tirage : 2000 exemplaires

Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.

© 27.91.46 / E-mail : comustke@hotmail.com

Une étape dans le processus d'émancipation

Comme vous le savez, le drapeau du Front flotte désormais sur les édifices de l'Etat depuis le 17 juillet dernier. Une date mémorable dans l'Histoire du pays. Cela représente une étape dans le processus d'émancipation de notre pays, également elle représente une forme de reconnaissance pour le peuple kanak, en particulier à cette jeunesse en quête de repères.

Fallait-il attendre aussi longtemps pour nous reconnaître ? 157 ans après le début de la colonisation, vu de l'extérieur, on va dire que c'est un petit pas qui vient d'être franchi.

Pour revenir au discours de François Fillon, le chef du gouvernement français, il a rappelé la mise en valeur du " schéma minier " qui doit déboucher sur un véritable schéma industriel. Ce dispositif est un véritable bassin d'emploi et il ne va pas s'opérer sans nos acteurs locaux. Je pense en particulier aux populations à la recherche d'un emploi, aux jeunes en cours de formation, aux employés qui veulent changer d'orientation et qui se dirigent vers le secteur industriel. Nous savons que l'Etat et les autres collectivités locales vont participer activement à ces projets métallurgiques. Nous saurons être vigilants sur ce " Comité stratégique industriel ". Il en va de l'avenir du pays.

Bien d'autres sujets ont été abordés par le premier ministre, les médias ont notamment fait un écho de son passage. Ce qui nous intéresse, ce sont nos travailleurs, nos adhérents qui font la force de ce pays. A une période de " fin de crise financière et économique ", la Nouvelle-Calédonie présente des fluctuations contradictoires avec un taux de chômage qui augmente et en même temps les offres d'emploi en forte croissance. A nous de favoriser le rééquilibrage au sein des entreprises, de maintenir ou d'insérer des locaux à l'intérieur des sociétés. Rien n'avancera sans vous. Notre combat repose sur vous,

les hommes, les femmes, les jeunes. Le travail ne se fera pas sans vous.



*Marie-Pierre Goyetche,
Présidente de l'USTKE.*

•
•
•
•
O
T
I
D
E

Protestation contre des groupuscules à la TAS

STKE et SOENC Transports TAS protestent contre l'invasion des groupuscules et le non respect de l'exercice du droit syndical.

Devant la démonstration de force que veut engager la direction à l'encontre des salariés appartenant aux organisations syndicales représentatives au sein de la TAS, le STKE/TAS-SOENC Transports TAS refusent de cautionner une telle attitude contraire à l'exercice du droit syndical. Le licenciement fondé sur l'appartenance syndicale d'un candidat aux prochaines élections professionnelles en est l'illustration parfaite.

Au lieu d'une enquête préalable, s'agissant d'un salarié protégé, la direction a brillé dans la précipitation. " Quelle leçon devrions-nous tirer de cette maladresse ? Ok ! Malgré l'existence d'un conseil en droit de travail, on peut considérer qu'ils se soient trompés ". Mais alors pourquoi persister et à prendre le risque de saisir l'Inspecteur du travail ?

Cette procédure implique une enquête de ses services : elle portera essentiellement sur le lien avec le mandat ou la candidature et sur la notion d'intérêt général. C'est dire que le risque de voir notre camarade quitter l'entreprise est minime. D'abord parce que le lien avec la candidature est établi.

La réunion d'un groupuscule étranger à la représentation syndicale dans l'enceinte de l'entreprise pendant les heures de travail illustre la proximité qu'entretient la direction et certains membres de l'encadrement dont l'objectivité n'est pas leur point fort. Malheureusement, c'est contraire à l'exercice du droit syndical dans l'entreprise, ce qui veut dire que l'employeur ne pouvait, en aucun cas, permettre à un groupuscule étranger de bénéficier des droits destinés aux organisations syndicales dans l'entreprise et sur le plan territorial.

Ensuite, l'Inspecteur du travail ne prendra aucun risque, par sa décision de bousculer la quiétude de l'entreprise et particulièrement les relations professionnelles.

L'union affichée par les syndicats pour protester

contre une certaine discrimination fondée sur l'appartenance syndicale relève de l'intérêt général.

Nous avons du mal à comprendre pourquoi cette affaire qui repose finalement sur des faits ne pouvant justifier un licenciement a pris autant d'ampleur ? Pourquoi, pour des faits similaires voire plus graves, la direction ne mettait pas autant d'enthousiasme ?

Pourquoi d'un côté, interdire sur décision du tribunal l'invasion illicite d'un syndicat non reconnu et de l'autre, l'utilisation des locaux de l'entreprise par ce même syndicat ?

Les événements qui se sont succédés attestent que la direction est prête à transgresser le droit du travail pour servir les intérêts partisans.

Nous voulons une direction neutre et objective à l'égard des institutions représentatives du personnel, nous voulons que l'autorité s'exerce dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur, nous voulons une direction attentive et soucieuse de l'équilibre particulièrement sur la notion d'intérêt générale.

Nous voulons adresser à la direction tous nos vœux afin qu'elle revienne à la raison.

L'exercice du droit syndical est un droit. En revanche, les décisions entachées par les mesures discriminatoires sont interdites.

**Intersyndicale STKE TAS
SOENC TRANSPORTS TAS**

Un comportement dérangeant pour Cipac vaut un licenciement

Etiquette syndicale qui dérange ou comportement en inadéquation avec la politique managériale de Cipac. Va savoir comment se conduit la direction après plusieurs licenciements.

Licencié pour son comportement qui dérange la direction, notre représentant syndical, Jean-Luc Mafoa s'est vu remercier gentiment par la direction de Cipac.

Trois faits lui sont reprochés : l'un porte sur des propos assez vifs qu'il aurait échangé au téléphone avec un client, et normalement ce coup de fil était normalement destiné au vendeur et non à notre R.S. (adjoint au chef de dock dans cette société distribuant des pièces détachées de camion, grosse machine). Et pourtant, Jean-Luc Mafoa s'est défendu en indiquant à ce client qu'il pouvait s'adresser

à sa direction pour toute réclamation.

Le deuxième fait évoqué par la direction et qui a été adressé par courrier en recommandé à notre R.S : il aurait proféré des menaces à son chef de dock.

Le troisième repose sur le fait qu'il aurait assisté l'un de ses collègues ayant des soucis avec cette même direction. Celle-ci n'a pas accepté que l'un de ses employés soit défendu par notre représentant syndical. " Pour simplifier la chose, la direction, me reprochait de manipuler les autres employés. C'est totalement faux ! Je ne faisais que mon travail. Je ne faisais que remonter les informa-

tions et je pointais du doigt ce qui n'allait pas dans le service ", a indiqué J-L Mafoa qui, à présent, cherche du travail. Averti par cette situation inacceptable, la fédération Industrie STKE s'est dépêchée de contacter la direction de Cipac et aussi la direction du travail.

Actuellement la Cipac campe sur sa position, notre R.S. compte amener cette affaire en justice. Selon nos sources, beaucoup d'anciens employés de cette entreprise auraient subi le même sort que notre ancien représentant syndical. Constatée à ce sujet, la direction n'a pas souhaité répondre à nos questions. ■

BUREAU ÉLARGI

CES, MIJ, CDS... évoqués par nos représentants syndicaux

Etats des lieux et informations sur les structures auxquelles l'USTKE siège en tant qu'organisation syndicale, le Bureau Elargi a été l'occasion de rappeler aux délégués syndicaux, le rôle de ses structures et le poids de celles-ci dans la vie calédonienne.

Peut-on dire que différentes organisations ont été passées au crible par nos représentants siégeants dans les commissions ou conseils d'administration. Chacun y verra cette réunion comme une matinée d'information où nos représentants ont fait le point sur les différents organismes tels que le CES (Conseil Economique et Social), la MIJ Nord (Mission Insertion Jeunes), la CDS (Commission du Dialogue Sociale), le CCT (Comité Consultatif du Travail), le SMIT (Service Médical Inter-entreprise et du Travail), la VAE (Validation des Acquis et des Expériences)...

Chacun y a trouvé son compte, a pu prendre la température de chaque intervention rappelant l'importance de sié-

ger dans ces structures qui régulent la société.

Le CDS a été particulièrement développé par André Forest, premier vice-président de l'USTKE. Trois thèmes centraux permettront aux partenaires sociaux de s'attarder sur ces sujets : la gouvernance sociale, la relation/négociation collective, l'emploi local. Deux séminaires seront organisés d'ici la fin de l'année afin de mieux cerner ces problématiques. Une autre problématique se pose également chez les agents et les contractuels de la Fonction Publique : la refonte de celle-ci. Quelle



Une soixantaine de nos représentants syndicaux présents à ce deuxième Bureau Elargi de l'année.

Fonction Publique pour demain ? Garder le statut de la fonction publique ? Y'a-t-il une garantie d'emploi, d'accessibilité au service public ? Se pose aussi la question de la neutralité. Tant de questionnement qui risque de s'échelonner durant encore une année. ■

Rapport des fédérations

Réunis en Comité Directeur le vendredi 9 juillet dernier, les responsables syndicaux ont fait le bilan de leur fédération. Une actualité riche pour certaines fédérations mais d'autres se reposent sur leurs acquis.



Victor Carawiane, nouveau secrétaire général de la Fédération BTP (au premier plan).

Tour d'horizon avec en premier lieu la Fédération BTP dont la composition du bureau a fait peau neuve, comme celui de la Fédération Enseignement. La Fédération Commerces et Divers repart sur de nouvelles bases mais elle lui manque une tête d'affiche afin de coordonner l'ensemble des secteurs. Pour l'instant, c'est la vice-présidence qui encadre les réunions statutaires de la Fédération commerce. Pour revenir au BTP, les membres du bureau ont rencontré ces dernières semaines la direction de Sobeca notamment pour « L'opération solidarité Futuna ». Une rencontre avec la direction de Arbe est inscrite dans l'agenda des camarades du BTP.

Le nouveau secrétaire général de la Fédération Enseignement a rappelé le dernier conflit qui les a opposé à l'Etat, au gouvernement concernant la retraite additionnelle et le capital décès. " Gagner en efficacité dans cette fédération qui est restée en l'état en la réorganisant en deux syndicats ", a précisé Jean-Claude Tutugoro, le nouveau secrétaire général de la Fédération Enseignement. Le souhait de revenir sur les motions adoptées en 2006 a resurgi dans les débats internes à la fédération notamment sur le fait de " donner un sens au combat politique plus particulièrement à l'alternative politique ". Et d'encourager " les gens à la formation, de se donner les moyens d'ac-

céder au stage de base voire plus ", a rajouté J-C Tutugoro. Le suivi des 400 débats fera l'objet d'une attention particulière des responsables de cette fédération. Semble-t-il que nos responsables syndicaux auraient souhaité la mise en place " de cadres expérimentaux à l'échelle communale " lors d'une rencontre avec les membres de la commission des 400 débats. Une proposition qui reste à être étudiée...

Pour le secrétaire général des Banques, les adhésions dans ce secteur restent stables. Le renouvellement des membres de ce bureau sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. Peut-être verra-t-on un changement au niveau des têtes pensantes de cette fédération. " L'annonce des baisses des frais bancaires : nous ne sommes pas associés à ce mouvement car c'est une démarche très politisée. Elle émane de Gomès ", a souligné Daniel Zatroto, secrétaire général de la Fédération des Banques. Une bonne nouvelle pour les clients des banques mais il reste un manque à gagner au niveau des directions bancaires (soit plus de 400 milliards de francs CFP).

La Fédération Fonction Publique a émis le souhait de relancer la structure après une défection des membres du bureau. " Ce qui a permis de reconstituer le bureau : 4 adjoints au S.G, 2 trésoriers, 2 membres chargés de la logistique ", a indiqué Jean-Jacques Ramparany, premier secrétaire général qui a mis les pieds à l'étrier comme ses collègues pour mener à bien les listes des CAP (Commission Administrative Paritaire). " Sur 30 filières, on a réussi à constituer 20 ", s'est réjoui le SG. Dans une moindre mesure mais tout de même primordiale pour le bureau fédéral, la reconstitution des bureaux des sec-

tions dans le Nord et aux Iles n'est pas faite ou est en cours de constitution, " *Ce qui est regrettable* ", a reproché Jean-Jacques Ramparany.

La Fédération THT est repartie sur de bonnes bases bien qu'elle a été le fruit de quelques cas de défections comme leurs camarades de la fonction publique. Ce n'est pas pour autant qu'elle a baissé les bras, à l'image de son nouveau secrétaire, Jean Palène, nouveau secrétaire général de cette structure comprenant le secteur routier, le secteur aérien et l'hôtellerie. " *L'augmentation des salaires, les conditions de travail, le manque d'efficacité de certains responsables sont les problèmes que l'on doit souvent résoudre au quotidien* ", a expliqué J. Palène aux responsables syndicaux présents à ce Comité Directeur. La section de Car-sud est remise sur les rails, elle n'attend plus que les élections pour que le train puisse partir à grande vitesse.

Du côté d'Arc-en-ciel, le vent est plutôt favorable pour nos représentants syndicaux. " *Il ne reste plus qu'à effectuer un travail organisationnel et structurel au sein de la section. Il y a beaucoup de contractuels alors que les effectifs ne bougent pas* ", a indiqué le secrétaire général. A Aircal et à la TAS, il n'y a aucun retour de la part des responsables de ces secteurs bien que la plupart des adhérents STKE sont restés fidèles à Aircal alors qu'il y a eu une désaffection de ses membres fédéraux à la TAS. " *Le travail se paiera en efficacité sur le terrain et non en parlant à tout va* ", a conclu J. Palène.

Pour la Fédération Commerces et Divers : c'est un bilan mitigé qui est ressorti de cette réunion. Les uns sont partagés entre une gestion nominative des tâches et d'autres ressentent le besoin de laisser aux responsables capables et compétents de gérer le bureau. Il est à la fois difficile de tout mener à bien et dans le sens de la politique du syndicat car dans cette structure fédérale plusieurs secteurs se marchent sur les pieds (hypermarché-supermarché-service-petit commerce-gardiennage...). Depuis le 10



mai dernier, le bureau a été changé mais il reste sous la houlette du bureau confédéral car il manque la nomination d'un ou d'une SG. Une tâche supplémentaire pour le BC qui devra déterminer d'ici avant la fin de l'année des responsables compétents dans les secteurs cités plus hauts.

René Waikedré, l'ancien SG et reconduit dans sa fonction au sein de la Fédération Industrie STKE a souhaité la mise en place du régime de prévoyance, au plus vite dans plusieurs secteurs. Il a également demandé la réactivation de la cellule juridique car dans certaines situations a-t-il suggéré aux membres du B.C : " *Nous sommes obligés de nous adresser à l'avocate alors qu'un conseiller juridique serait davantage mieux placé pour résoudre nos problèmes !* ".

" *On ne sait pas comment va-t-on créer la dynamique au sein du comité d'entreprise* ", a indiqué Charles N'Gayoni, le secrétaire général de la Fédération Carrière, Mines et Métallurgie STKE. Expliquant que c'est l'Usoenc qui détient la majorité à la SLN à Doniambo, les autres sites miniers sont conduits par la CSTNC, et " *la dynamique est en baisse car une charte sociale avait été signée et aujourd'hui elle est contestable. On compte aller au tribunal* ", a-t-il sou-

ligné. Du côté de la SMSP, " *les effets de la crise se font ressentir car la Corée du Sud ne souhaite plus construire un deuxième four* ", a regretté le S.G. En terminant son explication sur cette note un peu inavouable : " *On n'est pas capable de fournir un minerai avec une bonne teneur et la production ne suit pas* ". Ce qui n'est pas impossible peut paraître possible, en tous les cas de leurs côtés les camarades des mines souhaitent une augmentation de la part de la STCPI de 34 à 51 %.

La Fédération Energie n'a pas présenté de bilan mais la camarade présente a suggéré aux responsables de se rapprocher des secteurs pour avoir plus d'information.

Une fois que les bilans terminés, Alphonse Pujapujane, second vice-président, animateur des débats durant cette rencontre, a indiqué à l'auditoire le souhait de se pencher à la prochaine réunion sur les grands dossiers qui animent l'actualité tels que la CAFAT, le CDS, le CES, les 400 débats sur l'école, l'emploi local (voir page 6). " *On encourage les sections, les fédérations, les Unions provinciaux, les membres du B.C à garder le cap... Prendre en compte les règles du jeu et assumer ses responsabilités* ", a-t-il conclu en donnant rendez-vous à la prochaine réunion statutaire. ■

Première levée des deux drapeaux à la place du Mwâ Kââ



Le RDO ainsi que les autres composantes du Front, hormis l'Uni-Palika le grand absent, représentés par Sylvain Pabouty et ses camarades ont conforté leur parole en la reliant au geste coutumier. 15 juillet 2010, un évènement historique pour le camp indépendantiste.



Le Parti Travailleiste, l'USTKE et d'autres organisations de la société civile ont joint leur coutume à celle du Front avant d'être rejoint par une délégation de l'UMP et de l'Avenir Ensemble.



La délégation des loyalistes menée par Pierre Frogier (député UMP). Le vieux Belin Wéma ouvrira le chemin coutumier pour son camp. Harold Martin (président du Congrès-A-E), Eric Gay (Maire du Mt-Dore-UMP), Gaël Yanno (député UMP), Didier Leroux, des témoins privilégiés aussi de ces moments forts devant l'Arbre à paroles. Pierre Frogier ne cachera pas son émotion en joignant une monnaie kanak à l'ensemble des coutumes.

Côte à côte, les deux drapeaux arborent la place du Mwâ Kââ depuis le 15 juillet dernier. Au même moment ils ont été hissés, en fond sonore on pouvait entendre la voix de J-M Tjibaou qui marquait déjà son empreinte sur notre avenir.



Le drapeau du Front remis aux sénateurs coutumiers



Les indépendantistes suivis par une partie de la famille loyaliste ont présenté leur coutume et ont apporté le drapeau du FLNKS au sénat coutumier afin qu'il soit levé sur le fronton du Haut-Commissariat à l'arrivée de François Fillon, premier ministre français.



Présentation de la coutume des deux camps, les tenors indépendantistes et loyalistes s'afficheront ensemble devant les sénateurs coutumiers. Ensemble, ils porteront haut et fort le symbole de Kanaky pour le remettre aux sénateurs coutumiers du pays.



Heureux et réunis sous le drapeau indépendantiste, Rock Wamytan a entre autres dit : " *maintenant vous l'avez adopté ce drapeau* ".

L'emblème du pays kanak arbore les pavés de l'Etat



Arrivée de François Fillon, premier ministre du gouvernement sarkozien au côté du haussaire, le 17 juillet dernier. Public et officiel les attendaient pour la levée des deux drapeaux.



Indépendantistes et loyalistes aux côtés de Fillon, un moment solennel avant que ne soit entonnée la marseillaise par les non-indépendantistes.



Julien Boanemoa, président du sénat coutumier après sa prise de parole remettra l'emblème du pays kanak au représentant de l'Etat afin qu'il soit hisser au côté du drapeau tricolore.



" *En moins de 5 minutes, les deux étendards ont atteint la cime des mâts. C'est comme si un voile s'était retiré au-dessus des gens* ", a soufflé un curieux. Une étape vient d'être franchie, une longue route reste encore à faire ensemble...

Premier congrès de la jeunesse kanak



" Vâ a djema djâ me qué vû ", la parole est donnée aux jeunes kanak. Une parole qui s'est propagée au-delà de la tribu de Bangou, en juin dernier durant 4 jours. Environ 1000 jeunes ont échangé sur des sujets qui les concernaient directement. Les « vieux » ont écouté ; des recommandations ont été actées par les responsables coutumiers. Des chantiers restent à venir pour résoudre les maux de la jeunesse kanak.

Venus de toutes les aires coutumières du pays, les jeunes se sont adressés aux plus âgés. La parole s'est ainsi libérée devant leurs aînés. Le rapport à l'identité, la culture, la citoyenneté, l'école, la santé, le social, le bien-être, la formation, la sécurité, l'accès à la prise de décision, l'insertion professionnelle et le développement en terres coutumières ; voilà quelques uns des thèmes qui ont été abordés par cette jeunesse en quête de leur identité, en quête du bonheur...

Côte à côte au Mwâ Kââ et au sénat coutumier



Vingt-deux ans après l'Accord de Matignon, qui aurait cru que les deux drapeaux flotteraient officiellement côte à côte dans des espaces aménagés pour l'occasion ? Grand moment de solennité mais aussi des émotions partagés, le 15 juillet dernier tout d'abord à la place du Mwâ Kââ quand Pierre Frogier pris la parole. La gorge nouée, il cherchait ses mots, il cherchait aussi du regard un grand pilier du Mwâ Kââ, Narcisse Décoiré comme s'il voulait se rattacher à cette terre du Sud.

Il présenta une monnaie kanak pour ainsi créer du lien avec la coutume. Ils verront les deux drapeaux flottés l'un à côté de l'autre, une étape venait d'être franchie. Rock Wamytan dira même : " *en faisant cela, l'espoir va naître dans la jeunesse kanak* ". A leurs côtés, la propriétaire de l'endroit, Pierre Frogier et même Aloisio Sako, pour un temps soit peu ont fédéré les ennemis d'hier pour cette deuxième étape : hisser les deux drapeaux au Sénat. " *C'est un moment de joie car nous franchissons une étape sur le bon chemin* ", a déclaré Julien Boanémoi, président du sénat coutumier.

Pas de négociation avant 2014, mais se préparer

17 juillet dernier.

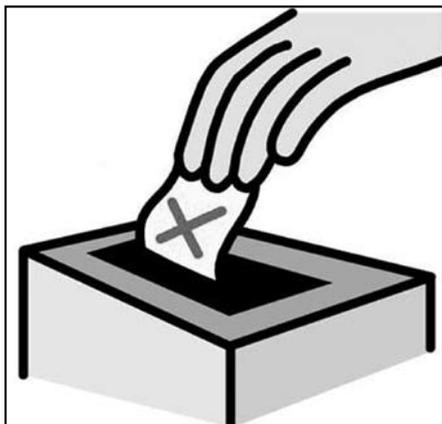
Voilà qui mérite d'être clair, lors de son discours dans l'hémicycle du boulevard Vauban, le chef du gouvernement sarkozien a insisté sur le fait que l'échéance de l'Accord de Nouméa se devait d'être " *abordée sereinement, ce qui signifie que nous devons la préparer avec beaucoup de soin. Préparer cette échéance, cela ne signifie pas entamer dès 2010 une négociation, dont la conclusion devrait se matérialiser entre 2014 et 2018,*

ça ne consiste pas non plus à rechercher à tout prix un résultat qui serait porté au crédit d'un bilan national en 2012... ". (...)

Donc pas de négociation avant 2014 si ce n'est que préparer la population à choisir le pays qu'il veut !

Trois solutions ont été préconisées par le premier ministre : " *L'indépendance pure et simple, l'indépendance et un lien qui demeure fort avec la République, l'autonomie poussée vers ses limites maximales* ". (...)

Attribution des sièges



On appelle plus forte moyenne le résultat de la division du nombre de voix moyen d'une liste par le nombre plus un des sièges déjà attribués à cette liste (0 + 1; 1 + 1; 2 + 1, etc...).

Exemple de calcul

Inscrits : 190
 Votants : 185
 Bulletins blancs et nuls : 10
 Suffrages valablement exprimés : 175 (185-10)
 sièges à pourvoir : 5,
 Quotient électoral : $175 : 5 = 5$.

Les listes suivantes ont obtenu :

Liste A (100 bulletins)

Pierre 98 voix
 Paul 100 voix
 Jacques 99 voix
 Henri 96 voix
 Total 492 voix
 Moyenne des voix : $492/5 = 98,40$
 Elus au quotient : $98,40/35 = 2$
 Moyenne spéciale : $98,40/3 (2+1) = 32,8$

Liste B (incomplète 75 bulletins)

René 75 voix
 André 74 voix
 Léon 68 voix
 Total 217 voix
 Moyennes des voix : $217/3 = 72,33$
 Elus au quotient : $72,33/35 = 2$
 Moyenne spéciale : $72,33/3 (2+1) = 24,1$

Comme 32,8 est plus fort que 24,1 (moyenne spéciale de la liste B), le 5ème siège est attribué à la liste A qui aura trois élus : Pierre (car lesatures sont inférieures à 10 %), Paul, Jacques. La liste B aura deux élus : René et André.

(Tiré du " Comité d'entreprise et d'établissement " Le guide des membres du C.E. Réalisé sous la direction de Laurent Milet, docteur en droit, responsable des publications juridiques de la "NVO", rédacteur en chef de la Revue pratique de droit social (RPDS), mars 2006.

Après avoir calculé la moyenne des listes, on attribue à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix recueillies par elle contient de fois le quotient électoral. Celui-ci est égal au nombre total des suffrages valables divisé par le nombre de sièges à pourvoir. S'il n'a été pourvu à aucun siège ou s'il reste des sièges à pourvoir, ceux-ci sont attribués sur la base de la " plus forte moyenne ".

Quelques résultats d'élections de DP

Nous ne publions que trois résultats sur l'ensemble des résultats globaux des six derniers mois des élections de D.P. C'est assez restrictif comme parution mais pour avoir une vue d'ensemble sur les résultats, vous pouvez vous rapprocher de vos secrétaires généraux pour de plus amples renseignements.

GOODMAN FIELDER : dans cette entreprise, l'ensemble des sièges sont rafflés par l'USTKE.

● Résultat des élections des délégués du personnel

Collège ouvrier

Titulaires USTKE : Robson François, Genet Thierry, Norita Patrice Tom.

Suppléants USTKE : Anglement Josué, Hnaxenine Frédéric, Thahnaena Jean.

● Résultat des élections du comité d'entreprise

Collège ouvrier

Titulaires USTKE : Hardjosalikoen Martine, Ogushiku Gaston, Kugogne Hubert

Suppléants USTKE : Taukolo François, Wright Ida, Wadrawane Michel.

Electeurs inscrits : 54, nombre de votants : 50, nuls ou blancs : 11 titulaires - 9 suppléants, suffrages valables : 39 titulaires- 41 suppléants.

● Résultat des élections des délégués du personnel

Collège agent de maîtrise-cadres

Titulaire USTKE : Taugamoia Kathy

Suppléant USTKE : Drudri Paul

● Résultat des élections du comité d'entreprise

Collège agent de maîtrise - cadres :

Titulaire USTKE : Qapitro Christophe

Suppléant USTKE : le André

Electeurs inscrits : 22, nombre de votants : 22, nuls ou blancs : 1 titulaire - 1 suppléant, suffrages valables : 21 (titulaires) - 21 (suppléants).

HÔTEL DE PARADIS D'OUVÉA, élections des D.P., le 30 juin 2010.

1 seule liste USTKE en lice

Titulaires (2) : Francis Taom, Pauline Tokotoko

Suppléants (2) : René Omniwack, Salomé Djoupa.

CENTRE CULTUREL TJIBAOU, élections des D.P., le 18 juin 2010.

Les sièges attribués aux élections de D.P. pour les cadres - agents de maîtrise et les ouvriers - les employés reviennent pour la majorité à l'USTKE.

USTKE

L'année prochaine, en Décembre 2011,
l'USTKE va fêter à sa manière, son 30^{ème} anniversaire.

30 ans d'existence

30 ans de lutte

- **Pour préserver** les acquis sociaux chèrement acquis par nos aînés ;
- **Pour mettre en place** de nouveaux droits et instaurer de nouvelles normes sociales ;
 - **Pour la prise en compte** de la notion de rééquilibrage et d'emploi local ;
- **Pour revendiquer**, haut et fort, que le combat syndical pour la dignité des travailleurs doit être associé à la revendication d'émancipation et de souveraineté du peuple colonisé, le peuple kanak.

**Le destin commun,
cela fait 30 ans qu'on en parle et qu'on le vit à l'USTKE.**

**Voter pour les listes USTKE
c'est s'inscrire résolument dans
le sens de l'histoire de notre pays.**

Incompréhension des salariés du Bético 2

La direction de Promosud a demandé aux employés du Bético 2 de préparer leur départ. " Douze, c'est le nombre exact de salariés qui serait susceptible de partir de l'entreprise afin que la société puisse récupérer au moins 200 millions CFP pour la remise en service du Bético 1 ", a confirmé une salariée. Un équipage de bord et trois personnes à terre correspondraient au nombre indiquée par l'employée.

De leurs côtés, les syndicats s'affairent à minimiser le nombre de départ et surtout à comprendre pourquoi ce navire servant au désenclavement des habitants des îles n'arrive pas à satisfaire la clientèle des îles et les touristes.

Début Août, la SODIL se voit obligée de réduire le personnel. Un plan de licenciement collectif est prévu. Raison invoquée : la concurrence de l'Aremiti 4 vers l'île des Pins.

Eaux bouillonnantes à la Cienc

Les clients de la Cienc (La Compagnie Internationales des Eaux de Nouvelle-Calédonie) pourraient se retrouver sans bonbonnes d'eau d'ici peu de temps si la section STKE ne trouve pas de solution pour l'un des leurs qui a reçu une mise à pied conservatoire en attendant son licenciement. " On l'a jugé avant de l'écouter et ce que la direction lui reproche ne vaut pas son départ définitif de la société ", a confié un membre de la section.

Des rencontres tripartites ont eu lieu pour trouver une solution aménagée pour notre adhérent. De son côté la direction s'accorde à rester sur le licenciement en contrepartie l'intéressé pourrait garder l'entretien des fontaines d'eau en tant que patenté. Une solution comme voie de sortie ?



En grève, le 2 Août dernier, les grévistes STKE de la CIENC ont bloqué leur entreprise à Normandie afin de se faire entendre par leur direction. La même opération a été effectuée le lendemain à Bourail, autre centre de distribution de la société. Perturbation occasionnée dans le Nord.

Bonjour la retraite !



Bien loin des préoccupations des jeunes, le personnel de l'éducation nationale du privé (DDEC, ASEE, FELP) ont défilé dans les rues de Nouméa le 14 juin dernier. Syndicats confondus des établissements d'enseignement privés ont porté leurs doléances au haussariat et au gouvernement local. Principales revendications portaient sur la retraite additionnelle et le capital décès.

La situation devrait être moins tendue d'ici la fin de l'année car le gouvernement et le Vice-Rectorat ont signé une convention afin de régler la question de la retraite additionnelle. Le second dossier est repoussé à une date ultérieure en attendant d'éventuelles rencontres avec les partis politiques. Plus de 15.000 scolaires fréquentent ces établissements du privé et les syndicats ne se priveront pas de battre à nouveau les pavés.

Caroline aurait pu passer



La candidate du FLNKS, Caroline Machoro s'est dit satisfaite à l'issue de l'élection du bureau du Congrès, le 13 juillet dernier. " On s'y attendait un peu. On est déçu par les autres membres du FLNKS qui ont préféré l'abstention ", a déclaré l'élue de l'U.C. Harold Martin retrouve donc le perchoir du boulevard Vauban depuis la mi-juillet mais contrairement à l'an dernier, il n'obtient pas la majorité. Sa place, il l'a retrouvé au bout du 3ème tour de l'élection donc on a eu 17 bulletins blancs, 17 voix pour C. Machoro (UC-FLNKS) et 17 voix pour H. Martin (Avenir Ensemble). Le groupe Uni-FLNKS par la voix de J-P Djiauw a déclaré que les conditions n'étaient pas réunies. " Il y a des choses que l'on doit arranger entre nous à la province ", a-il aussi ajouté.

CHRONIQUES HAÏTIENNES

○ **La petite Noémie est née ici**, sous ce qui n'était même pas encore une tente mais une simple bâche tendue entre des piquets. C'était il y a deux mois et demi, quelques jours après le séisme. Katiana, sa maman, dans un sourire timide, exprime discrètement sa joie de m'entendre lui dire que son bébé va bien. Elle a 19 ans, c'est sa deuxième petite fille. Elle est venue nous voir juste pour s'assurer de ça, que le bébé va bien. Elle n'a pas montré le bébé à un pédiatre depuis sa naissance, aucune vaccination n'a été faite. Il y a tout à faire.

Katiana, comme des milliers de personnes, après avoir tout perdu, est venue se réfugier ici. Elle a maintenant une tente qu'elle partage avec toute sa famille : ses frères, sa mère, sa cousine, ses neveux et nièces, ses petites filles... Ils sont 11. Combien d'habitants sont-ils en tout dans ce camp de tentes et de bâches ? Il y en a 25 000 recensés dans ce bidonville.

Comment le quartier a-t-il fait pour recevoir tous ces gens qui affluaient ? " *On s'est débrouillés* ", répond Orival, leader communautaire de l'endroit, " *on est tous dans la même galère, il faut qu'on s'entraide* ". Chez Orival, ils sont 20. Ils habitaient déjà là, dans une maison en parpaings qui s'est effondrée. Par chance, ce jour là, le 12 janvier à 16h53, personne n'était dans la maison. Certains étaient au travail, les petits revenaient de l'école, les femmes lavaient du linge dehors. Ils ont installé leurs tentes à côté des ruines.

L'OMS a du mal à calculer le nombre exact de toutes les victimes. Entre 220 000 et 300 000 morts, des dizaines de milliers de blessés, 4 000 amputés d'après Handicap International, 40 000 selon d'autres, 1 million 200 000 personnes réfugiées à Port au Prince, 600 000 déplacées en province. Le nombre des camps de réfugiés dans la capitale serait de 350 à 1000 camps. Sans compter toutes ces familles qui campent dans les rues de Port au Prince, devant leurs maisons pourtant encore debout. Elles ne veulent plus y dormir, traumatisées par le béton au-dessus de leurs têtes. Ils sont des dizaines de milliers mais non comptabilisés comme réfugiés.

L'impossibilité de dénombrer les victimes et les pertes humaines en dit long sur le désastre et le chaos dans lequel est encore plongé le pays.

○ **Au hasard des rencontres**, soudain sans prévenir, comme une nécessité impérieuse, les confidences surgissent, à voix basse prenant la forme d'une délivrance. Trois mois après ce qui est la plus grande catastrophe naturelle qui ait jamais frappé Haïti, et, probablement l'un des cataclysmes les plus meurtriers que la planète ait connu de mémoire d'homme, les survivants, encore hébétés, commencent à vouloir parler, raconter doucement, tout doucement. A demi mots.

Le bruit, le tremblement, tout qui s'écroule, les cris, la panique, l'atmosphère n'est plus que poussière, le béton fait mal, les gens meurent, les blessés agonisent. Les vivants prisonniers, les morts écrasés.

Stanley est resté des heures à côté d'une jeune fille, prisonnière du béton. Elle le suppliait de lui parler, de ne pas s'en aller. Il est resté jusqu'à la fin, impuissant lui tenant la main, il l'a regardé mourir, il lui a parlé jusqu'au bout. Son visage ne le quitte plus.

Sa fiancée, elle, est réapparue 4 jours après le séisme. Stanley, comme les autres, la croyait disparue et morte dans les décombres. On ne sait pas d'où elle est sortie, comment elle a tenu 4 jours, elle ne sait pas non plus, elle ne parle pas. Aujourd'hui, elle est hyperactive, elle ne tient pas en place, elle fait toujours quelque chose et ne se repose jamais.

Vincent, claustrophobe en temps normal, a passé plusieurs heures dans le noir au fond d'un étroit tunnel à briser le mur qui incarcérait une fillette de 6 ans qui, dégagée indemne en apparence, est morte le lendemain des complications d'un Crush Syndrom (écrasement prolongé des victimes de séisme).

Guirlaine a été sortie à 2 heures du matin, par sa mère et son voisin. Elle a crié pendant 9 heures, ils l'entendaient, ils ont déployé des efforts surhumains pour l'extraire du béton et des gravats qui l'écrasaient. Elle a encore aujourd'hui de larges

cicatrices sur la tête et les bras, et son omoplate droite, brisée et non soignée, a formé un cal proéminent sur son épaule.

Et puis il y a ceux qui ont vu les écoles s'affaisser, les cliniques s'effondrer, toutes les constructions érigées sans souci du risque sismique. Toute la promotion d'étudiants en dernière année de médecine a ainsi perdu la vie dans l'université de médecine « Lumière ». L'école d'infirmières s'est écroulée aussi, avec toutes les élèves à l'intérieur. Le directeur, en allant les chercher une par une, en a sauvé dix.

Il y a toutes ces horreurs vécues, traumatisantes pour longtemps, que les gens nous confient avec une retenue poignante, ces mots rentrés qui disent que le sommeil ne vient plus. Il y a ce besoin de réparer les fractures profondes et d'apaiser les plaies à l'âme. Et puis, dans la détresse absolue, il y a cette lueur de dignité dans le regard des femmes haïtiennes.

○ **Comment comptabiliser cette population qui vit sous des bâches ?** Tous ces gens réfugiés depuis le 12 janvier dans une multitude de camps qui ont transformé Port-au-Prince en un « grand village de tentes ».

Nombreux sont ceux qui quittent les villes de provinces où ils s'étaient réfugiés, parce qu'il y manque de tout. Ils viennent grossir les rangs des habitants des camps. Chaque jour voit se mettre en place de nouvelles tentes de fortune, avec un enchevêtrement de piquets et de ficelles rendant le quotidien et les déplacements très difficiles.

Alors que ces camps s'installent dans la durée, le nombre des sans abris semble sous évalué et leur mode de vie mal connu.

Les enfants sont les premiers exposés à cette immense précarité. Avec leurs seaux sur la tête, ils marchent précautionneusement dans ces labyrinthes étroits plusieurs fois par jour pour aller chercher de l'eau aux puits et rapporter les 20 litres d'eau nécessaires pour la cuisine et la toilette. Mirna, dix ans, porte un poids bien trop lourd pour elle.

Pourtant, elle est rigolote Mirna. Elle sourit souvent, ne se plaint jamais. Elle m'invite à la suivre

jusqu'à sa tente, elle va faire la cuisine pour tout le monde. Ils sont sept enfants à l'intérieur. Ils dorment par terre, sans matelas (juste un drap à même la terre), sous le lit de leur grand-mère.

Christiana, 58 ans (elle en paraît 20 de plus), est fatiguée, a mal partout. Elle est allongée, et n'est pas sortie depuis plusieurs jours. Elle regarde avec douceur ses petits. Mirna lui apporte un verre d'eau. Un bébé dort par terre.

Je parle avec Christiana, essaie de comprendre ses douleurs, je lui prend sa tension ... 22/12...

Les oignons qui cuisent dans l'huile piquent les yeux, la fumée envahissante nous rend aveugle. Nous rions beaucoup de ne plus nous voir dans cet espace minuscule, Mirna soulève un coin de bâche pour aérer et affiche une mine confuse. Elle cuit, à même le sol, un plat de haricots et de maïs. Sa grande sœur fait sa toilette dans une bassine, son petit frère tend une ficelle dans un coin pour y pendre du linge, les autres attendent leur tour près de la bassine. Le bébé se réveille, Mirna lui donne de l'eau et lui enlève la couche. Christiana se rendort.

Sous une autre tente, le petit Cliforde n'arrête pas de pleurer. Il a un jour, il est né hier. En le déshabillant, je découvre une ceinture de tissu trop serrée sur le cordon ombilical et tout autour du petit corps. En desserrant le tout, Cliforde s'apaise. C'est une habitude à Haïti d'enserrer l'abdomen du nouveau-né ainsi que sa tête " parce qu'elle est ouverte " (la fontanelle). La jeune maman aux conjonctives pâles, s'endort. Sa mère, assise par terre à côté d'elle prépare à manger. Trois autres jeunes filles épluchent des légumes. Le père de Cliforde, assis au bout du lit, caresse les pieds de sa femme. L'espace est minuscule. L'absence d'avenir pour cette famille fige le temps autour de nous.

Toutes ces tentes ne sont que les cache-misères de milliers de personnes, femmes et enfants qui ont encore besoin quotidiennement de soins médicaux attentifs qu'ils ne peuvent pas se payer. Une autre urgence voit le jour en Haïti, sous les tentes, à l'abri des regards.

Écrit par Corinne Perron, Mai 2010.

La suite de cette chronique au prochain numéro.

L'Association Mégamiouz au secours de Futuna

Venus par centaine au bingo de l'Association Mégamiouz, parmi les participants certains sont repartis avec les bras chargés de lots, les 25-26 et 27 juin dernier. Objectif de ces journées : obtenir suffisamment d'argent pour l'envoi de matériaux de construction pour les sinistrés de Futuna. Le samedi suivant, des échanges coutumiers ont eu lieu entre les membres de l'Association, de l'USTKE et les représentants de la communauté wallisienne et futunienne. Dix-huit conteneurs seront acheminés vers Futuna chargés pour la plupart de matériaux de construction de maison (aggloméré, ciment), sans compter les vêtements et les objets divers pour les habitations. Une délégation de cinq personnes accompagnera cet envoi humanitaire. La Croix-Rouge, comprenant 70 membres futuniens, chapeautera toute cette opération une fois sur place.



é
t
i
a
d
i
s